# MAISON de Pierre TOURMEAU, Voiturier par eau et Voiturier des sels pour le Roi :

Il s'agit de la Maison de Pierre TOURMEAU, sans doute le plus important et le plus prospère Voiturier par eau d'Ingrande au 18<sup>ème</sup> siècle.

Il construit progressivement sa propriété en rachetant en plusieurs fois les terrains et maisons qui avaient été concédés à la famille d'Anatole SAILLARD, concierge et gardien des prisons d'Ingrande par la Duchesse d'Estrées, Baronne d'Ingrande, et à ce titre propriétaire de tous les bords de Loire considérés comme « accroissements de Loire ».

Il est souvent mentionné que cette maison fut construite sur les fondations d'une défense avancée de l'ancien Château d'Ingrande, connue sous le nom de « Tour Irlandaise », ce que relatent en effet les textes.



<u>1728</u>: Concession par la Duchesse d'ESTREES à Anatole SAILLARD et René FORESTIER Boulanger, de trois terrains de bord de Loire et d'un Ancien Corps de bâtiment nommé le Château d'Ingrandes situé sur la Place au Charbon ou Place des Halles En Juin 1728, au profit du Sieur Anatole SAILLARD, Concierge des Prisons du dudit lieu, un gros Corps d'un ancien Bâtiment nommé le Château d'Ingrandes et des dépendances énoncées au contrat, ou Tour Irlandaise, lequel est sans charpente ni couverture, situé au bourg d'Ingrandes, sur le bord de la Rivière de Loire, avec les Issues qui sont au devant vers Occident à l'alignement d'un Mur du dit FORESTIER moyennant 15 Livres de Rentes foncières et autres conditions.

Fait et passé à Paris, en l'Hôtel de la dite Dame, le 5 Mars 1729.

#### 1745: Le 9 Septembre 1745

Devant MONNIER, Notaire Royal à La Pommeraye

Antoine SAILLARD, Tonnelier, Mineur

Vend à

Pierre TOURMEAU, Voiturier par eau, et à sa femme Madelaine HAINE, demeurant rue du Fresne

Le Gros Corps d'un ancien Bâtiment nommé le Château d'Ingrandes ou Tour Irlandaise, sans charpente ni couverture, avec les emplacements et Issues étant aux environs,, le Tout situé sur le Bord de la Rivière de Loire, au bourg du dit Ingrandes

#### 1748 : Le 26 Octobre 1748 :

Madeleine Diane de VAUBRUN, Veuve de Très Haut et Très Puissant Seigneur Annibal Duc d'ESTREES, demeurant en son Hôtel Rue de Grenelle, Paroisse de Saint Sulpice, représentée par Maitre Noel MARTIN, a cédé au sieur TOURMEAU et Epouse, un Canton de Rocher sis près l'Ancien Château d'Ingrandes, contenant 45 pieds du côté de la Rivière de Loire et 55 pieds de Midi au Septentrion, joignant au côté d'Orient un autre emplacement arrenté au sieur Anatole SAILLARD par la dite Dame Duchesse d'Estrées, du côté de Midi, la Rivière de Loire, et d'Occident un Quai appartenant aux Sieurs GAUDIN, héritiers VOISINE,

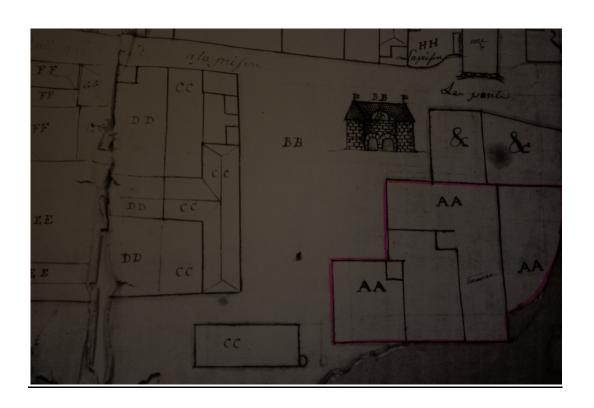
Le Droit de faire construire une Echelle du côté d'Orient et de l'Ancien Château, arrenté au sieur Anatole SAILLARD par la Dame Duchesse d'Estrées, laquelle Echelle ne pourra excéder 10 pieds, et ce à l'endroit qui joint le Quai nouvellement construit par le dit FORESTIER.

L'espace qui forme un angle droit avec les murs de l'Ancien Château et les Murs nouvellement construits par le dit FORESTIER.



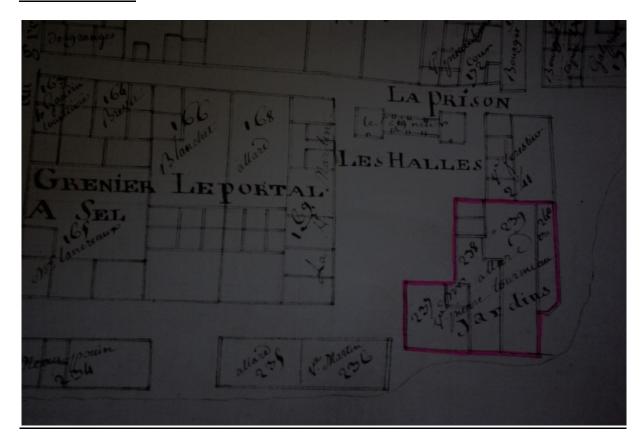
1755 : N°AA du Plan : Maison, Quai et Jardin au Sieur Pierre TOURMEAU, construite sur d'anciennes fondations du Château d'Ingrandes (N° 237, 238, 239, 240 de 1785)

### **PLAN de 1758 :**



1785: N° 237, 238, 239 du Plan de 1785: ALLARD et Héritiers Pierre TOURMEAU

### **PLAN de 1785 :**



Au Décès de Pierre TOURMEAU (vers 1782) et de sa femme, la Maison revient en héritage à leur Fille Agathe Ursule TOURMEAU, épouse de Jean François ALLARD

Avant d'être revendue à Louis MAUPOINT en 1799

# <u>Pierre TOURMEAU, ou la réussite insolente d'un voiturier par eau au 18ème Siècle :</u>

#### Un environnement de Marchands Voituriers par eau

Pierre TOURMEAU est issu d'une famille de voituriers par eau de Montrelais. Son père et son grand père étaient déjà marchands voituriers par eau, mais sans jamais connaître la réussite financière qui devait être la sienne. Ils avaient épousé des filles de marchands ou de voituriers dont les familles étaient déjà établies de longue date sur la Loire, entre Nantes et Orléans.

Né en 1712, il est l'ainé d'une famille de 5 enfants, 4 garçons et une fille Renée TOURMEAU qui épousera Nicolas ERAULT, lui-même marchand voiturier établi à Ingrandes à la suite de son père.

Une telle « endogamie sociale » à l'intérieur de ce milieu si particulier des marchands voituriers par eau n'est sans doute pas le fruit du hasard, et témoigne déjà d'une volonté de renforcer des positions commerciales tout au long de la Loire.

Pierre TOURMEAU avait épousé en 1738, à 26 ans, Madeleine HAIME, la fille d'un marchand de Montrelais.

#### <u>Les débuts d'une réussite (1730 – 1745) :</u>

Entre 1730 et 1745, Pierre TOURMEAU renforce ses alliances ou relations à Montrelais, mais aussi à Ingrandes et sur tout le cours de la Loire, ce qui lui permet déjà d'accroître sa surface financière et son volume d'affaires.

Mais il se rend compte rapidement que l'essentiel du pouvoir se situe désormais à Ingrandes dont l'importance administrative, politique, et judiciaire se renforce considérablement à partir du début du 18<sup>ème</sup> siècle et surtout à partir de 1740, notamment dans cet espace administratif qui s'étend de l'église jusqu'à la place des Halles, qui devient alors le cœur de la cité où tout se joue.

En effet dès le début du 18<sup>ème</sup> siècle, le grenier à sel a été transféré de son ancien emplacement situé près de la frontière, à l'entrée de ce qui est aujourd'hui la rue du Grenier à Sel.

Dans la foulée on construit la prison qui accompagne nécessairement tout Grenier à Sel, et l'on transforme l'ancien Logis du Prévôt en Salle d'Audience où comparaissent désormais les personnes prévenues de faux saunage.

A la suite de ce transfert du grenier à sel et des infrastructures qui l'accompagnent, ainsi qu'à l'enrichissement des citoyens d'Ingrandes durant cette période, on va assister à un remaniement complet et à une modernisation de tout cet espace devenu espace de pouvoir.

Ainsi en 1743, sont construits la demeure du nouveau Notaire Royal Charles GAUDIN, avec dans le prolongement, ses imposants bureaux donnant à la fois rue du Grenier à Sel et sur la Place des Halles.

La même année va être reconstruite et agrandie l'église d'Ingrande, tandis que Bureau des Traites et Corps de Garde vont être dans le même temps embellis et modernisés.

A partir de là, Pierre TOURMEAU comprend que s'il veut passer à une nouvelle étape de son ascension sociale, il doit se rapprocher de ces lieux de pouvoir, et donc s'établir au cœur d'Ingrande plutôt que de rester à Montrelais comme avaient pu le faire ses ancêtres.

#### <u>L'ascension sociale (1745 – 1775) :</u>

Afin de mieux se rapprocher du cœur du pouvoir, il achète en 1748 un grand terrain de bord de Loire sur lequel était construite la maison d'Anatole SAILLARD, le concierge de la prison, qui s'était vu concéder ce terrain en 1728 par la Duchesse d'Estrées, Comtesse de Serrant et Baronne d'Ingrande, au moment où l'on avait transféré à proximité la Prison en même temps que le grenier à sel. Avec l'accord de la Duchesse d'Estrées, Pierre TOURMEAU s'était alors établi sur ce terrain de bord de Loire et y avait aussitôt fait construire une imposante propriété dans le style de l'époque afin d'en imposer, et déjà de marquer une certaine opulence.

Il acquiert rapidement un autre statut que les autres voituriers par eau. Il est tout particulièrement impliqué dans le très lucratif transport du sel depuis la Bretagne ou Noirmoutier jusqu'aux greniers à sel de l'Anjou. Vers 1750 il devient même très officiellement « voiturier du sel pour le Roy », ce qui lui confère une aura toute particulière, sinon un quasi monopole sur le transport du sel sur certaines destinations.

C'est à partir de ce moment là qu'il va entamer sa série d'acquisitions immobilières, surtout à Ingrandes mais aussi dans la rue du Fresne, qui va le conduire au moment de sa mort à posséder plus de 30% des immeubles d'Ingrande, avec une prédilection remarquée pour les Auberges dont il a bien senti le potentiel lié au rôle grandissant d'Ingrande comme ville frontière dans laquelle les marchands et voituriers sont bien obligés de s'arrêter pour régler les taxes dues au passage de la Frontière.

Ainsi, vers 1755, il achète d'abord l'auberge du CHAPEAU ROUGE, puis vers 1760 LE GRAND LOUIS, la plus vaste et la plus renommée des auberges d'Ingrande.

Vers 1760 également, il acquiert le bâtiment de la prison ainsi que l'ancien Logis du Prévôt transformé en Salle d'Audience du Tribunal, ainsi que le terrain contigu situé dans le prolongement de celle-ci, sur lequel il fera construire une Nouvelle Prison quand le besoin s'en fera sentir.

Vers 1770, il se portera aussi acquéreur de l'auberge du Pigeon, la plus vieille auberge d'Ingrande dont l'activité remonte au 15<sup>ème</sup> siècle.

Il devient en même temps Procureur de la Fabrique d'Ingrande, et donc responsable des finances de la paroisse d'Ingrande. C'est à ce titre qu'il pourra se présenter comme l'édificateur de la Chapelle Saint Pierre aux Liens, établie dans le bâtiment de la prison qui lui appartient, censé apporter spiritualité et réconfort aux prisonniers.

#### Opulence, Jalousies, et Dissensions politiques (1775 – 1780) :

#### 1775: Un litige avec Jean MAUPOINT, autre voiturier par eau:

Jean MAUPOINT est l'autre grand voiturier par eau ayant réussi à la même époque, et donc un concurrent direct des activités de Pierre TOURMEAU, même s'il a entamé son ascension seulement quelques années après Pierre TOURMEAU.

Contrairement à un Pierre TOURMEAU aux idées «républicaines», Jean MAUPOINT semble avoir été plus conservateur et plus proche des idées et des intérêts du Comte de Serrant.

Aussi lorsqu'un litige s'élève en 1775 entre les deux voituriers par eau au sujet d'une nouvelle construction destinée à étendre la surface de l'auberge de la CROIX VERTE récemment rachetée par Jean MAUPOINT, et que Pierre TOURMEAU conteste prétendant que de telles constructions pourraient nuire à la vue de sa maison du GRAND LOUIS qui est supérieure, François Jacques WALSH, chevalier Comte de SERRANT, Baron d'Ingrande, appelé comme juge et médiateur du litige tranche en faveur de MAUPOINT qui pourra ainsi construire l'extension de son Auberge sans tenir aucun compte des récriminations de Pierre TOURMEAU.

## <u>1765</u>: Soupçons de vouloir privatiser le Quai au devant de la Verrerie : Action des habitants d'Ingrande contre les TOURMEAU en date du 10 Août 1765 :

Les habitants d'Ingrande, ou du moins certains d'entre eux, DE MULLER, LANGEVIN, MARCHAND, ROULLIER, LEBRETON, SOUDRY, COIGNARD, HERSANT, GUILLON, GUERIN, DESLANDES, BOURCIER, signataires de la requête, en appellent au jugement du Comte de Serrant à propos du fait que «depuis quelque temps les ports du dit Ingrande, en ce qui concerne l'Anjou à aller du côté de Bretagne, sont totalement détruits par différents particuliers, entre autres par le sieur Pierre TOURMEAU, voiturier par eau, anticipateur des droits publics »,

Les plaignants exposent :

Que le commerce qui se fait journellement au dit Lieu par la facilité de la rivière de Loire, et même les manufactures de différentes qualités qui s'y multiplient, exigent absolument des ports pour en faciliter l'exploitation, en particulier la VERRERIE,

Que Les sieurs Pierre et Jean TOURMEAU se sont entièrement emparé des dits Ports,

Qu'à ce sujet, il y a actuellement instance pendante depuis quelque temps en votre juridiction de Chantocé, à l'occasion des anticipations du dit sieur Pierre TOURMEAU et autres, ses instigateurs, concernant les Quais qu'il fait journellement construire en s'emparant des Ports d'Anjou, tel qu'il a fait aussi en Bretagne,

Ils demandent alors au Baron d'Ingrande qu'il lui « plaise d'enjoindre au dit Sieur Pierre TOURMEAU et à tous autres, de laisser les ports et passages libres du dit Ingrande en Anjou, d'en détruire les anticipations et allongements qu'ils ont fait et qu'ils font journellement faire, entre autres celui du PIGEON, dans le temps qu'il vous plaira de fixer, étant absolument impossible de charger ni décharger aucun bateaux, et même en cas d'incendie, de feu, ou autrement au dit Ingrande, il ne

serait pas possible aux dits habitants de se pouvoir soulager, rapport à la difficulté de pouvoir puiser l'eau à la dite Rivière, attendu les nouvelles constructions,

Que malgré les soins du directeur de La Verrerie, à remplir les trous causés par les dites constructions, ce lieu est encore un précipice, et que les nouveaux quais ont totalement ruiné la poissonnerie du dit Ingrande, et ôté toute l'aisance des ports et lavanderies ».

#### La construction de magasins judicieusement situés tout près de la Frontière :

Ces « constructions » dont parle la requête, ce sont des quais et des magasins que Pierre TOURMEAU a fait édifier tout près de la frontière, en territoire angevin.

#### Dans quel but?

Selon lui, il s'agit simplement de pouvoir stocker ses marchandises arrivées de nuit ou après la fermeture du Bureau des Traites, avant de les déclarer le lendemain pour y être normalement taxées.

Très tôt, certains esprits mal placés ou jaloux, notamment parmi les officiers du Bureau des Traites, ou sur dénonciations, font état de soupçons quant à l'utilisation réelle de ces magasins et à la taxation régulière des marchandises qui y sont entreposées.

Ces marchandises arrivées durant la nuit, comment prouver qu'elles ont bien toutes été taxées avant d'être réacheminées vers l'intérieur du Royaume. Surtout s'il s'agit de marchandises parfaitement fongibles comme le sel ou de tuffeaux. Comment distinguer dans un tas de sel ou même de tuffeaux la partie qui a déjà été taxée de celle qui ne l'a pas encore été ?

Plusieurs officiers du Bureau de la Douane d'Ingrande mènent des enquêtes répétées sans jamais pouvoir démonter la moindre fraude de la part des TOURMEAU, que ce soit Pierre ou ses deux neveux Jean et Jullien qui sont associés à ses affaires. Et même les rares amendes qui ont pu lui être infligées finissent par être remises en cause par la Cour des Aydes à TOURS, au sein de laquelle on peut penser qu'une personnalité comme celle de Pierre TOURMEAU possédait sans nul doute des appuis influents.

Par ailleurs, et pour compliquer encore un peu les enquêtes des vérificateurs, on notera que juste à côté des magasins de Pierre TOURMEAU, existait aussi, un peu en aval, un important bâtiment qu'on appellera pendant tout le 18ème siècle « LE GRAND BATIMENT », destiné selon les textes « à servir d'entrepôt pour les marchandises en franchise de droits, en attendant leur réexpédition, ainsi que le prévoyait une Ordonnance Royale de 1664 en ces termes : « Nous voulons que nos fermiers, pour la facilité et commodité du dit commerce de nos sujets et des étrangers, établissent des magasins », texte qui prévoyait spécifiquement l'établissement à Ingrande d'un tel « magasin pour y recevoir les marchandises qui seront destinées pour être portées dans les pays étrangers, et être seulement entreposées dans les dites Villes Franches et exemptes du payement des dits droits d'entrée et sortie ».

On conçoit dès lors la difficulté dans ces conditions, pour les officiers de la douane d'opérer un contrôle efficace sur la taxation des marchandises en provenance des ports bretons.

Certains iront même jusqu'à penser qu'une bonne partie de la fortune exceptionnellement rapide de Pierre TOURMEAU était liée à l'existence de ces lieux de stockage situés tout près de la frontière, et donc propres à faciliter la fraude.

En dépit de ces soupçons constants et des tentatives renouvelées de certains officiers du Bureau particulièrement attachés à sa perte, aucun ne réussira à le faire tomber, malgré les enquêtes et de nombreux procès verbaux d'infraction qui resteront sans suite.

#### **Alliances et Descendance:**

On comprend que la réussite exceptionnelle de Pierre TOURMEAU n'est pas due au hasard.

Elle se construit pas à pas à travers une stratégie menée résolument depuis l'adolescence qui vise à consolider ou investir les lieux de pouvoir et à exploiter toutes les opportunités qui se présentent en vue de cette fin.

Cette stratégie, elle passe aussi par la construction et le renforcement de relations fortes et d'alliances solides qui vont se concrétiser notamment par des mariages « calculés » débouchant sur un choix judicieux des conjoints de ses enfants, et en particulier des maris de ses filles, ainsi qu'on pourra le constater ci-dessous :

<u>Pierre TOURMEAU (1712 – 1782) et Madeleine HAIME (1719 – 1789) eurent 7 enfants, 4 filles et 3 garçons :</u>

- (1) 1742 : Jeanne TOURMEAU, Epousera en 1761 Jean REINE, Boulanger (1741 1797),
- (2) 1745 : Pierre TOURMEAU (1745 1803), Juge de Paix du Canton, Epousera en 1763 Renée AVRILLAULT (1742 1798),
- (3) 1749 : Ursule Agathe TOURMEAU (1749 1793), épousera en 1768 <u>Jean François</u> <u>ALLARD, (1741 1817), Médecin et Maire d'Ingrande,</u>
- (4) 1750 : Marie Renée TOURMEAU (1750 1821), épousera en 1769 <u>Nicolas CHEVALET</u> (1741 1799), Médecin, exerçant notamment aux Mines de Montrelais,
- (5) 1752 : Antoine TOURMEAU dit MAISONNEUVE (1752 1793), épousera en 1778 <u>Perrine Thérèse GAUDIN (1759 1795)</u>, sœur de Jullien Mathurin GAUDIN, appelé à jouer un rôle important dans les évènements révolutionnaires à venir,
- (6) 1757 : Marie Antoinette Jacquine TOURMEAU (1757 1835), épousera en 1775 ce même Jullien Mathurin GAUDIN (1752 1819),
- (7) 1759 : Sébastien Nicolas TOURMEAU (1759 1799), sera aubergiste à Loriottière,

Les alliances qu'il construit se situent clairement dans la perspective des changements politiques liés à la période révolutionnaire à venir qu'il anticipe, et dans laquelle ses gendres seront directement impliqués à des niveaux de responsabilité souvent décisifs.

(3) Ursule Agathe TOURMEAU (1749 - 1793), Epousera en 1768 Jean François ALLARD, (1741 - 1817), Médecin et Maire d'Ingrande, <u>Jean François ALLARD (1741 – 1824), Medecin et Officier</u> dans l'Armée de l'Ouest sera le 1<sup>er</sup> Maire d'Ingrandes en 1790 :

L'une de leurs Filles Ursule Anne ALLARD (1773 – 1850), épousera en 1794 François DEMANGEAT :

<u>François DEMANGEAT (1759 – 1827)</u>, originaire du Haut Rhin, et par ailleurs parent du Conventionnel REUBELL Alsacien comme lui, est nommé <u>Régisseur de la Fonderie d'INDRET</u>, en remplacement des anciens titulaires destitués, puis entrepreneur de la Fonderie Nationale d'Indret, en même temps que <u>Directeur des forges à Fer de Moisdon et de Gravotel</u>, et de <u>La Hunaudière</u>, proches de Chateaubriant qu'il gère avec ses frères. Ardent révolutionnaire, bien introduit auprès des autorités nantaises de cette période, il fut nommé régisseur d'Indret à partir du 22 octobre 1793 et de Moisdon le 20 avril 1794. Il resta à la tête de ces établissements jusqu'en 1815, décoré de la Légion d'honneur (Napoléon passe à Indret en 1808), puis député pendant les Cent Jours.

En 1804, il fera même une tentative pour mettre la sur les Mines de Charbon de Montrelais afin de pouvoir intégrer la production de s »es fonderies depuis le combustible jusqu'au produit fini. Mais sans succès.

A noter que deux des frères d'Ursule Anne ALLARD (1773 – 1850), travailleront aussi aux Forges, sans aucun doute avec l'appui et sur recommandation de François DEMANGEAT

(6) Une autre de ses filles Jacquine TOURMEAU (1757 - 1835), épousera en 1775 Jullien Mathurin GAUDIN (1752 – 1819), qui <u>sera une personnalité ré</u>volutionnaire très influente dans tout l'Ouest de la France, et jusqu'à Nantes où il prendra une part active à la défense de la ville contre les menées vendéennes visant à occuper la ville en 1793. Il sera très actif également dans les décisions et même les combats qui vont se dérouler autour de Varades, Saint Florent, Ancenis et Montrelais.

Ainsi, après de longues années de conflit ouvert avec Etienne MISSET le Directeur des Mines, il parvient à ses fins en faisant en sorte que les mines de Montrelais se voient imposer dès février 1793 le séquestre des biens formant la part des actionnaires émigrés. Puis le 7 mars, toute l'entreprise se retrouve sous la tutelle de la Nation, et les nouveaux responsables Montagnards en confient l'exploitation à Julien GAUDIN et Antoine TOURMEAU. Ils finissent ainsi par exproprier les anciens actionnaires, et démettre de ses fonctions l'ancien Directeur Etienne MISSET qui s'opposait à leurs visées, et qui finira sur l'échafaud Place du Ralliement à Angers en 1794.

En Mars 1793, Julien GAUDIN est nommé Commissaire civil du Département de Loire Inférieure. C'est une personnalité très influente du Pays d'Ancenis.

Le 20 Mars 1793 : il reprend Oudon aux insurgés et rétablit la libre circulation par la Loire vers Nantes.

Le 21 Mars 1793, à Ancenis, le commissaire Gaudin prépare sa mission de rétablissement de l'ordre dans les paroisses insurgées. Son parcours doit le mener à Saint-Herblon, Varades, Ingrandes, puis il projette de descendre en bateau à la Meilleraie. De là, il souhaite se rendre à Saint-Florent pour y délivrer les prisonniers. Pour cela, il doit se faire accompagner de gardes nationaux candéens et segréens arrivés la veille à Ancenis. Juste avant son départ, il inscrit noir sur blanc ses intentions: "nous recouvrerons notre liberté et assurerons la paix de la République dans l'intérieur malgré les efforts... de nos lâches ennemis"

Le 22 Mars 1793 : il est à Varades avec une colonne républicaine

Le 29 Juin 1793, il participe à la défense de la ville de Nantes assiégée par les insurgés vendéens.

(5) C'est dans ces combats pour défendre la ville de Nantes qu'Antoine TOURMEAU MAISONNEUVE (1752 – 1793), l'un des autres fils de Pierre TOURMEAU, Commandant de la Garde Nationale du Canton de Varades, et qui avait fini par mettre la main sur les mines de Montrelais, meurt Secteur de La Fosse à Nantes, sans doute suite à des blessures reçues lors des combats pour défendre Nantes, (Déclaration faite par Julien Mathurin GAUDIN, Négociant son beau frère). Il avait épousé Perrine Thérèse GAUDIN en 1778, sœur de Julien Mathurin GAUDIN,

On comprend par ces quelques exemples qu'à la mort de Pierre TOURMEAU survenue en 1782, tout est en place pour faire face, et même tirer profit des soubresauts de la Révolution qui s'annonce.

Ce sera effectivement bien le cas, notamment grâce à l'alliance avec les GAUDIN, les HORTODE, les ALLARD, et les DEMANGEAT, qui vont occuper le devant de la scène durant toute la période révolutionnaire.

Ce qu'avait mal anticipé en revanche Pierre TOURMEAU, c'est que cette période révolutionnaire n'aurait qu'un temps et serait suivie d'une période de réaction qui rendrait ces alliances beaucoup moins efficaces, sinon même totalement contre productives.

**Jullien GAUDIN**, très engagé dans la période révolutionnaire la plus radicale sera bientôt ratrappé par la déconfiture de ses affaires, et finalement déclaré en faillite en 1806.

Il décédera à Ingrandes en 1819, ruiné, solitaire, et séparé d'avec son épouse Jacquine TOURMEAU afin d'éviter d'entrainer cette dernière dans sa chute.

Jean François ALLARD ne restera Maire que jusqu'en 1800, date à laquelle il sera remplacé par Jacques Jean De Dieu RICHARD DUVERNEY, puis François LEBOEUF, sympathisants révolutionnaires mais beaucoup plus modérés, avant que ne leur succède en 1814 Joseph René DE LIMESLE, puis Auguste DE CAZES, représentants typiques de la Restauration monarchique la plus traditionnelle.

Les DEMANGEAT, très engagés eux aussi dans la période révolutionnaire la plus radicale, semblent avoir bénéficié de la mansuétude sinon du soutien de l'Empire pour maintenir leurs activités sidérurgiques à Indret, Moisdon, et La Hunaudière, au moins jusqu'à la fin de l'Empire. Il est vrai que ces activités étaient éminemment stratégiques dans la perspective de l'effort de guerre mené par la Révolution puis l'Empire.

**François DEMANGEAT (1759 – 1827)** restera à la tête des deux établissements d'Indret et de Moisdon jusqu'en 1815, et deviendra même député durant la période des Cent Jours.

Il se verra décoré de la Légion d'Honneur par l'Empereur lui-même qui viendra sur son invitation visiter la Fonderie d'Indret en 1808.

Pour ce qui est des autres familles ou alliances choisies par Pierre TOURMEAU, leur destin sera beaucoup moins glorieux à l'issue de la période révolutionnaire. Leurs membres vont pour la plupart se fondre doucement dans la société impériale puis la Restauration, en devenant le plus souvent simples commerçants, artisans, ou aubergistes, profitant sans doute d'une partie de l'héritage laissé par leur beau père ou aieul, mais sans jamais qu'aucun d'entre eux ne retrouve le statut ou la fortune qu'avait pu connaître leur ancêtre Pierre TOURMEAU.

Jean-Louis BEAU